



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 27 août 2019

---

## Irrigation

### Nouvelle mesure de restrictions :

- Bassin de la Sèvre Niortaise.

---

#### **Bassin de la Sèvre Niortaise :**

Les débit seuils de coupure d'été ont été franchis aux indicateurs de Pamproux et d'Azay-le-Brûlé (Ricou).

Les prélèvements d'eau en rivières et en nappes destinés à l'irrigation agricole sont interdits à compter du **mercredi 28 août 2019, 8h** sur l'ensemble du bassin de la Sèvre-Niortaise dans le département de la Vienne.

**Conformément aux arrêtés-cadre, la préfète a signé le 27 août 2019 un arrêté préfectoral en ce sens.**

#### **Contact presse**

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle  
Préfecture de la Vienne – [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr) – 05.49.47.24.76